Chapitre 2 : Comment l'assurance et la protection sociale contribuent-elles à la gestion des risques dans les sociétés développées ?

« Il faut libérer l'homme du besoin et du risque. »

William Beveridge

Arabi'K
Sui Generis

Table des matières

I Comprendre la notion de risques économiques et sociaux

A La diversité des risques 6

B L'exposition et l'attitude face au risque différent selon la situation 7

II Comment gérer le risque collectivement ?

A Les principes de la gestion collective des risques 13

B Les principales institutions qui contribuent à la gestion des risques 15

III Partage des risques et logiques de protection sociale

A Les effets du partage des risques 18

B Les deux grands principes de la protection sociale 22

Les grandes thématiques de ce chapitre sont les suivantes :

-Connaître les principaux types de risques économiques et sociaux auxquels les individus sont confrontés (maladie, accident, perte d'emploi, vieillesse).

-Comprendre que l'exposition au risque et l'attitude face au risque (perception du risque, aversion au risque, conduites à risque) diffèrent selon les individus, les groupes sociaux et les sociétés, et être capable de l'illustrer par des exemples.

-Comprendre les effets positifs (bien-être, incitation à l'innovation) et négatifs (aléa moral) du partage des risques tant pour les individus que pour la société.

-Connaître les principes (prévention, mutualisation et diversification) qui permettent la gestion collective des risques et savoir les illustrer par des exemples.

-Connaître le rôle des principales institutions qui contribuent à la gestion des risques (famille, sociétés et mutuelles d'assurance, pouvoirs publics).

-Comprendre que la protection sociale, par ses logiques d'assurance et d'assistance, contribue à une couverture des risques fondée sur le principe de solidarité collective.

Avant de commencer :

⊙ Document 1 :Les vrais prix de la santé

Alors que le déficit de la Sécurité Sociale continue de se creuser, nous vous donnons les vrais prix de la médecine aujourd'hui.

« C'est gratuit », « Il n'y a rien à payer »... quand on parle de santé en France, on a l'impression que ça ne coûte rien ou presque. Passer un scanner, subir une opération des amygdales ou de la hanche est fréquent et tout le monde y a droit quels que soient ses moyens. L'hôpital ne demande aux patients de s'acquitter que du forfait journalier de 18 € et de 91 € en cas d'opération. Pour la plupart, cette somme est même remboursée par leur organisme de mutuelle ou les complémentaires santé. Pour les autres, c'est bien souvent l'Etat au travers de la couverture maladie universelle (CMU) qui prend en charge ces frais intégralement.

Des opérations très coûteuses

Et pourtant tous ces actes ont un coût et pas des moindres, car, entre ce qui est demandé aux patients et le vrai coût des soins, les différences sont surprenantes. Ainsi une banale opération de l'appendicite coûte 6.200 €, l'ablation des amygdales et des végétations, très fréquente chez les enfants, s'élève à 2.500 €. Des sommes largement dépassées pour des opérations plus lourdes comme la pose d'une prothèse de hanche, qui revient à 8.000 €, ou une greffe de cœur, qui approche les 50.000 €. De même, une journée dans un service de psychiatrie fermé approche les 1.000 € et une journée en réanimation s'élève à 2.550 €. Mais alors, qui paye ce prix ? C'est la Sécurité sociale à 75,5%. Le reste étant pris en charge par les complémentaires santé comme les mutuelles ou les sociétés d'assurances ainsi que par les ménages.

http ://archive.francesoir.fr/pratique/sante/vrais-prix-sante-57530.html

Question 1 : Comment fonctionne le système de santé en France ?

Question 2 : Quelle serait l'autre solution ?

Question 3 : Pourquoi en France, nous avons choisi d'adopter ce système ?

Question 4 : Que peut-on reprocher à un système qui oblige tout le monde à cotiser (malades et bien portants) ?

Question 5 : Quel serait le problème si tout le monde pouvait choisir ou non de cotiser pour profiter du système ?

Question 6 : Dans un système ou chacun serait libre de cotiser ou non pour profiter du système, qu'est-ce qui déterminerait le choix ?

⚀ Document 2 : Les entrepreneurs et la prise de risques

Question 7 : Pourquoi peut-on dire que les entrepreneurs prennent des risques ?
Question 8 : Est-ce bénéfique pour la société que certaines personnes prennent des risques ?
Question 9 : Que peut-on en conclure ?

La plupart des individus ont une aversion (répulsion) au risque, c'est à dire qu'ils ne sont pas prêt à prendre des risques (Par exemple la plupart des automobilistes vont préférer prendre une assurance tous risques qui coûte plus chère qu'un assurance au tiers,que de payer une assurance moins chère et risquer de ne pas être indemnisé en cas de problème). Or la prise de risque peut être bénéfique à la société, les entrepreneurs prennent des risques (perte de l'investissement) pour lancer un produit qui finalement peut être bénéfique à toute la société. Dans les sociétés traditionnelles, la famille est chargée de protéger les individus des conséquences d'un préjudice. Les pays développés sont suffisamment riches pour offrir une protection contre les aléas de la vie (chômage, maladie etc.). Pour éviter que des personnes soient victimes d'un événements inattendu fâcheux ils existent des dispositifs de prise en charge des effets négatifs de ces événements.
De nos jours cette fonction est donc assurée par les sociétés d'assurance et les pouvoirs publics. Parce que les individus peuvent ne pas identifier correctement les dangers auxquels ils sont exposés, que certains aléas ne peuvent être couverts par des entreprises à but lucratif, parce qu'enfin les phénomènes de sélection, inévitables lors de la souscription d'un contrat privé de prévention de ces risques sociaux, ne sont pas acceptables d'un point de vue éthique (par exemple une assurance privée qui refuserait d'assurer un malade), les pouvoirs publics ont à jouer un rôle essentiel de régulation des sociétés d'assurance,de prise en charge directe de certains risques,de contrôle de l'information et de protection des données personnelles.
La complémentarité de l'assurance privée et de la solidarité publique permet de conjuguer efficacité (assurer le plus grand nombre de personnes au moindre coût) et équité (sans priver les plus vulnérable d'une couverture des risques auxquels ils sont exposés).

I Comprendre la notion de risques économiques et sociaux

A La diversité des risques

Le mot risque proviendrait de l'italien risco, qui lui-même serait dérivé du latin resecare (qui coupe), et désignerait le rocher escarpé qui peut menacer les bateaux ; puis par extension le risco indique l'ensemble des dangers que courent les navires en mer. Des contrats d'assurance couvrent en Italie le risco dès le 14ème siècle.
Le risque est la possibilité de survenue d'un événement indésirable, la probabilité d'occurrence d'un danger. La notion de « risque » est différente de celle d'incertitude. Dans une situation de risque, la probabilité est connue ou tout au moins peut être estimée alors qu'elle est inconnue dans une situation d'incertitude.

Document 3 : Des exemples de risques

Question 10 : Pourquoi peut-on parler de risque dans ces trois situations ?
Question 11 : Quels sont les autres risques qui peuvent être pris en charge par la collectivité ?

Document 4 : Les branches de la sécurité sociale

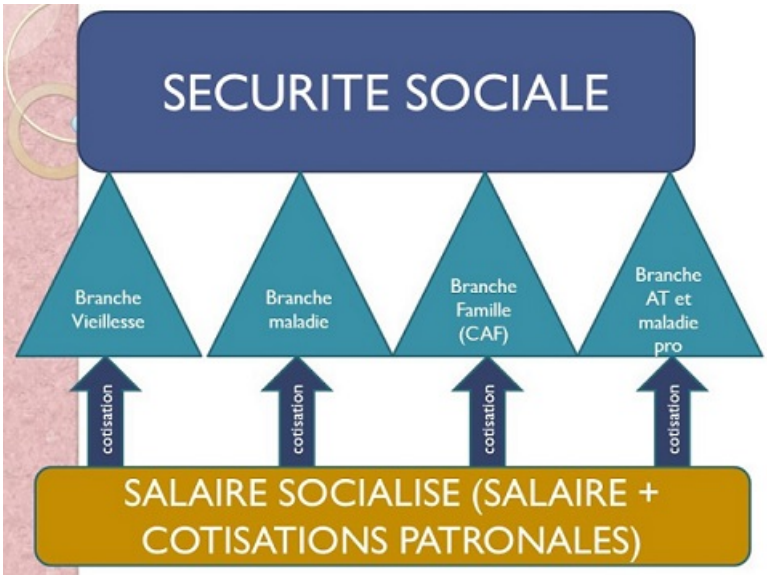

Question 12 : Comment fonctionne la sécurité sociale en France ?

Le risque économique renvoie généralement au risque d'entreprise qui est le risque de perdre de l'argent voire de faire faillite. La définition du risque social, ou risque économique et social, est en revanche plus difficile. Le programme du Conseil national de la Résistance du 15 mars 1944 prévoyait « un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail ». Les risques économiques et sociaux sont généralement considérés comme des événements qui peuvent provoquer à un ou plusieurs individus une augmentation importante de leurs dépenses et/ou une diminution.

B L'exposition et l'attitude face au risque différent selon la situation

-L'exposition aux risques n'est pas la même pour tous

⚄ Document 4 : Risque de se faire tuer par armes à feu aux USA en fonction de l'ethnie

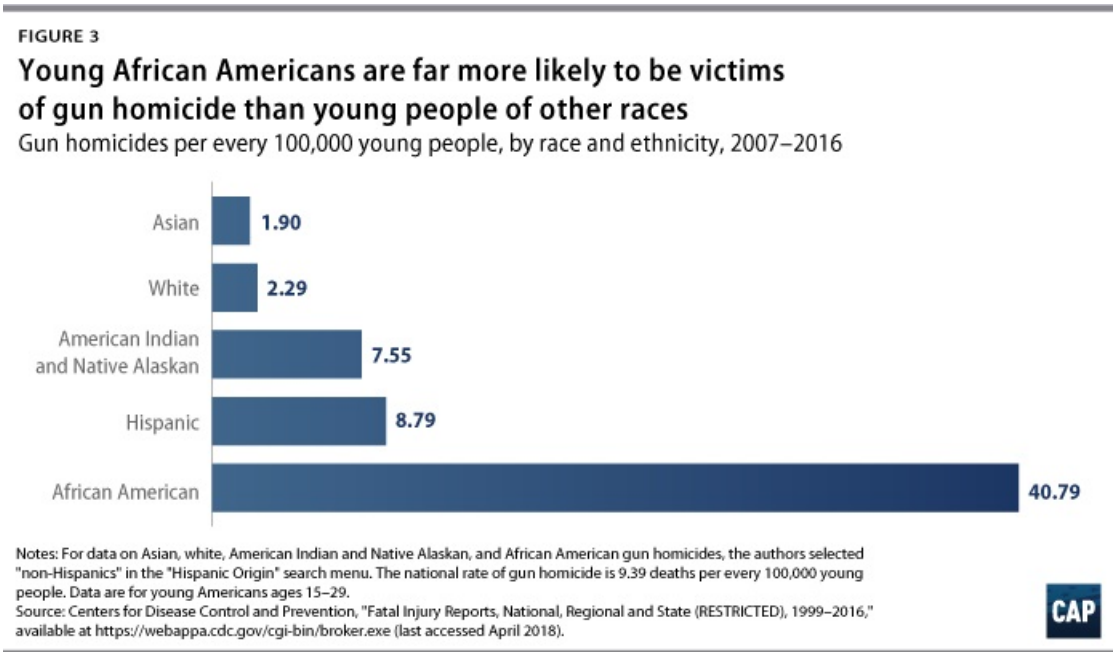

Question 13 : Comparez le risque pour un jeune Afro-Américain d'être tué par arme à feu par rapport à un jeune Asiatique ?

⚄ Document 5 : La diversité d'exposition aux risques

Question 14 : Vous expliquerez en quoi tout le monde n'a pas la même exposition aux risques ?

-La perception du risque n'est pas la même pour tout le monde

Document 6 : La prevention des risques du tabac

Question 15 : Quel est le message de cette image ?
Question 16 : Quel lien peut-on établir entre le message et la perception du risque ?

Document 7 : La culture nationale influe sur le comportement des investisseurs

Le comportement des investisseurs continue de varier à travers le monde, affectant aussi bien les stratégies de placement que les rendements sur les actifs financiers. Ainsi, les investisseurs anglo-saxons tolèrent des pertes les plus importantes, tandis que les investisseurs germaniques sont les plus patients. Il est traditionnellement admis que l'investissement étant lié à l'argent, on devrait s'attendre à ce que la patience de l'investisseur et son attitude face au risque dépendent de sa richesse et de l'environnement économique dans lequel il évolue. Selon cette théorie, des investisseurs américains, allemands et chinois auraient le même degré d'aversion au risque et de patience s'ils avaient la même fortune et vivaient dans des environnements économiques similaires (inflation, sécurité de l'emploi, etc.).

Le professeur Thorsten Hens de l'Université de Zurich s'est penché sur la question. Il a effectué en décembre 2014, une étude mondiale sur la patience et l'aversion au risque. «Nous avons été surpris de constater à quel point la culture affecte les comportements individuels en matière d'investissement, même lorsque des variables de contrôle comme l'inflation ou la richesse accumulée sont prises en compte», a déclaré Thorsten Hens.

De 2007 à 2009, des questionnaires ont été remis à près de 7000 étudiants de premier cycle en sciences économiques dans 52 pays. L'étude a révélé l'impact des différences culturelles sur le comportement des investisseurs et l'influence du bagage culturel d'un individu sur les rendements des actifs financiers. Les investisseurs d'Europe de l'Est sont moins disposés à payer pour des valeurs de rendement que ceux des pays nordiques, qui sont plus patients et ont une aversion au risque plus faible. Les investisseurs anglo-saxons sont prêts à payer davantage que les autres pour les actions. Un autre résultat intéressant est que la dynamique du marché est fortement corrélée au degré d'individualisme du pays. «Dans les pays individualistes, on dénombre davantage de traders recherchant des gains rapides, ce qui augmente la dynamique du marché», a affirmé Thorsten Hens, citant comme exemple les États-Unis. Dans les pays plus patients, comme les pays nordiques et l'Allemagne, un

plus grand nombre d'investisseurs préfèrent attendre de réaliser des rendements plus élevés plutôt que d'encaisser tout de suite une somme moins importante. Les investisseurs les plus impatients se trouvent en Afrique. Les étudiants africains interrogés étaient les plus susceptibles de répondre qu'ils préféraient recevoir 340 USD ce mois-ci plutôt que 380 USD le mois suivant. Si les taux d'inflation relativement élevés et les faibles niveaux de richesse dans la région expliquent dans une certaine mesure cette attitude, les facteurs culturels n'en jouent pas moins un rôle. On observe, par exemple, une très forte aversion au risque en Europe de l'Est.
Selon Thorsten Hens, les établissements financiers gagneraient à prendre en compte les différences culturelles quand ils conseillent leurs clients. «Les clients européens, par exemple, aiment déléguer leurs placements et optent souvent pour des mandats de gestion de fortune discrétionnaires. Les investisseurs asiatiques d'âge et de niveau de fortune similaires n'aiment pas déléguer, préférant généralement les mandats de conseil. Les banques doivent être conscientes de ces disparités culturelles et différencier leur offre en conséquence.» Au Crédit Suisse par exemple, le processus de conseil intègre déjà l'influence des différences culturelles et devrait atténuer les erreurs liées à la finance comportementale. Un autre outil est utilisé pour établir le profil de tolérance au risque des clients, c'est-à-dire leur attitude émotionnelle vis-à-vis de la gestion de portefeuille. Ces deux instruments offrent à nos clients une protection supplémentaire dans la mesure où ils réduisent l'impact des biais liés à la finance comportementale.
https ://www.credit-suisse.com/about-us-news/fr/articles/news-and-expertise/how-culture-impacts-investment-behavior-201502.html

Question 17 : Expliquez l'idée principale du texte ?

Question 18 : Hormis la culture quels sont les autres facteurs qui peuvent influencer la perception du risque, donnez des exemples ?

-Le risque « involontaire » est largement plus craint et refusé que le risque volontaire. Une part importante de la mortalité est due à des risques dits « choisis », comme la consommation d'alcool et de tabac ou les excès de vitesse. En revanche les individus font preuve d'une grande exigence de sécurité en cas de risque « involontaire ». C'est par exemple le cas lorsqu'ils prennent l'avion et donc n'ont pas la maîtrise du risque.
-Souvent, les individus ont tendance à considérer les risques faiblement probables mais à fort « potentiel catastrophique » comme beaucoup plus graves que ceux qui sont beaucoup plus fréquents mais dont chaque accident a des conséquences possibles plus limitées, même si ces derniers sont beaucoup plus meurtriers sur un plan statistique. Ainsi, d'après l'université de Louvain, les grandes catastrophes naturelles ont provoqué en France (outre-mer y compris), de 1960 à 2000, 783 décès, alors que durant la même période, selon la sécurité routière, la route a tué 462 648 personnes.
-Les individus ont tendance à s'habituer aux risques « anciens » et à redouter les risques « nouveaux ». Souvent, l'individu prend des risques sans en avoir le choix (dans le cadre de son travail, de ses déplacements, en lien avec son environnement...). Plus le risque fait partie de son existence, plus il « fera

avec le risque », d'autant plus s'il n'a pas vraiment de possibilité de s'y soustraire ; il « domestiquera » le risque. Ainsi, même si le risque est très élevé (et est un risque à « potentiel catastrophique »), des millions de personnes vivent sur les pentes du Vésuve, qui est le volcan le plus dangereux du monde.

-Pour les risques individuels aussi, plus les individus sont favorisés, moins ils sont globalement averses au risque. Ils sont, d'une part, moins soumis à certains risques que les individus des catégories défavorisées (risque de perte d'emploi, d'accident du travail ou de maladie par exemple), et d'autre part ils ont tendance à avoir davantage confiance dans la société et dans les institutions qui couvrent le risque ; ils bénéficient d'ailleurs d'une meilleure couverture de ces risques que les individus moins favorisés.

-Les attitudes face au risque qui différent selon les individus et les groupes

L'économie comportementale s'est beaucoup intéressée à la relation des agents au risque économique. La plupart des individus ont une forte aversion à la perte de capital, ce qui les amène à ne pas privilégier les configurations présentant un risque économique : à choisir entre deux jeux de hasard ayant la même espérance de gain, la majorité des individus opte pour celui qui offre la configuration la moins risquée. Afin d'illustrer cette aversion au risque, imaginons un décideur confronté au choix entre les deux options suivantes : un gain certain de 4 €, ou bien un jeu « J » offrant 50% de chances de gagner 8 € et 50% de ne rien gagner. L'espérance de gains est dans les deux cas la même (100% de chances de gagner 4 euros – soit une espérance de gains de $1 \times 4 = 4$; ou bien 50% de chances de gagner 8 euros – soit une espérance de gains de $0{,}5 \times 8 = 4$). La plupart des décideurs sélectionneront l'option leur offrant un gain certain de 4 €. Ils font ainsi preuve d'une aversion pour le risque. En effet, en choisissant le jeu « J », le preneur de décision prendrait le risque de « perdre » relativement de l'argent par rapport à un gain potentiel de 4 €, même s'il se donne simultanément la possibilité de gagner 8 €.

Document 8 : Le paradoxe de Saint-Pétersbourg

Dans cette histoire, due au mathématicien suisse Daniel Bernoulli (1700-1782), un mendiant trouve un billet de loterie dans les rues de Saint-Pétersbourg. Il a une chance sur deux d'empocher 20 000 ducats[1] et donc une chance sur deux de ne rien gagner du tout. Un riche marchand s'approche du mendiant et lui propose de lui racheter sur le champ son billet de loterie 6 000 ducats. Le mendiant accepte la proposition et s'en va avec ses 6 000 ducats. Le paradoxe réside dans le fait que le mendiant accepte un gain inférieur à l'espérance de gain que contenait son billet (20 000 ducats × 1/2 = 10 000 ducats).

Il préfère un gain plus petit mais certain à un gain plus important mais incertain. Il éprouve ce que les économistes appellent de l' « aversion à l'égard du risque », ce que l'adage classique résume par « un tien vaut mieux que deux tu l'auras ».

Bien entendu, parce qu'il est pauvre, le mendiant a toutes les raisons d'éprouver une telle aversion. Si le riche marchand avait lui-même trouvé ce billet, nul doute qu'il aurait donné libre cours au hasard et qu'il n'aurait pas été prêt à revendre le billet moins de 10 000 ducats.

Certains individus ont une forte aversion à l'égard du risque : ils sont « risquophobes », ce qui les pousse par exemple à augmenter leur épargne pour se protéger de l'avenir. Mais d'autres sont « risquophiles », ils aiment le risque et se plaisent à parier sur l'avenir, comme le font les spéculateurs et, dans une certaine mesure aussi, les entrepreneurs.

J. Coupey-Soubeyran, « Le paradoxe de Saint-Pétersbourg », *Alternatives économiques*, n° 322, mars 2013.

1. Ancienne monnaie.

Question 19 : Pourquoi le mendiant préfère la solution qui donne le gain le plus faible ?
Question 20 : Pourquoi l'auteur suppose que le marchand aurait pris une décision différente ?

Document 9 : Les différentes attitudes face au risque

L'individu est susceptible d'adopter différentes attitudes face au risque : il peut opter pour des conduites à risque ou être plus ou moins averse au risque . Certains individus peuvent opter pour des conduites à risque et donc s'exposer volontairement au risque :

-Des individus s'exposent à un risque en connaissance de cause, pour affirmer leur valeur (le courage par exemple) ou leur identité professionnelle si le risque fait partie intégrante de leur métier. Ainsi par exemple, comme le souligne qu'une étude sur les salariés de la Cogéma a montré que ces derniers ont tendance à accepter le risque d'irradiation auquel ils s'exposent. Une première irradiation est même considérée comme une sorte de « baptême du feu ». Le risque leur permet de s'identifier avec des professions bénéficiant d'une reconnaissance forte comme les pompiers ou les pêcheurs professionnels. Le risque est assumé avec fierté, comme une composante de l'identité professionnelle.

-Les conduites à risque des adolescents sont parfois transgressives ; elles sont des manières d'exister en ayant le sentiment d'être libres et de maîtriser leur vie. En se mettant en position dangereuse, ils ont le sentiment d'affronter le monde et en retirent un sentiment de puissance.

-Les conduites à risque des automobilistes imprudents relèvent souvent d'une autre logique. Ils sous-estiment de manière quasi-systématique les risques d'accident. Ils estiment connaître le risque, mais être capables de le maîtriser.

Source fiches ressource du collège de France sur ce chapitre

Question 21 : Quelle sont les formes de conduite à risques décrites dans le document ?
Question 22 : Quel est le lien entre l'attitude face au risque et l'identité professionnelle ?

Document 10 : L'assurance auto est moins chère pour les femmes que pour les hommes

Les femmes au volant sont beaucoup plus prudentes que les hommes. C'est la raison pour laquelle elles payent moins cher que leurs homologues masculins pour assurer leur véhicule. Il s'agit d'un des rares domaines où l'inégalité entre les sexes profitent à la gent féminine. Contrairement aux idées

reçues, les femmes sont meilleures conductrices que les hommes, selon les statistiques des assureurs. Elles payent donc des primes moins élevées que leurs congénères masculins, selon LesFurets.com. Et ce, malgré le fait que depuis 4 ans, les assureurs auto n'ont plus le droit de proposer des tarifs différents en fonction du sexe de l'assuré. La présente différence de tarifs s'explique, car elles prennent moins de risques et, qu'en conséquence, elles ont donc statistiquement plus de bonus que les hommes. 40 euros en moins pour les femmes

92 % des conducteurs impliqués dans des accidents mortels avec un taux d'alcool positif sont des hommes, tout comme 83 % des condamnés pour homicides involontaires sur la route et 91% des conducteurs contrôlés positifs aux stupéfiants. En conséquence, les assureurs valorisent cette sinistralité moindre en proposant à la gent féminine des primes moins élevées. À véhicule égal, une femme paiera environ 40 € de moins (579 €) qu'un homme (620 €) en moyenne pour la France métropolitaine, selon LesFurets.com.

Web Figaro Par Stéphanie Alexandre Modifié le 19/05/2017

Question 23 : Comment expliquez la différence de tarif ? Sur quoi s'appuient les assurances pour établir leurs tarifs ?

Question 24 : Pourquoi l'âge peut aussi être un critère tarifaire ?

🎲 Document 11 : Le tabac : un exemple de comportement à risque

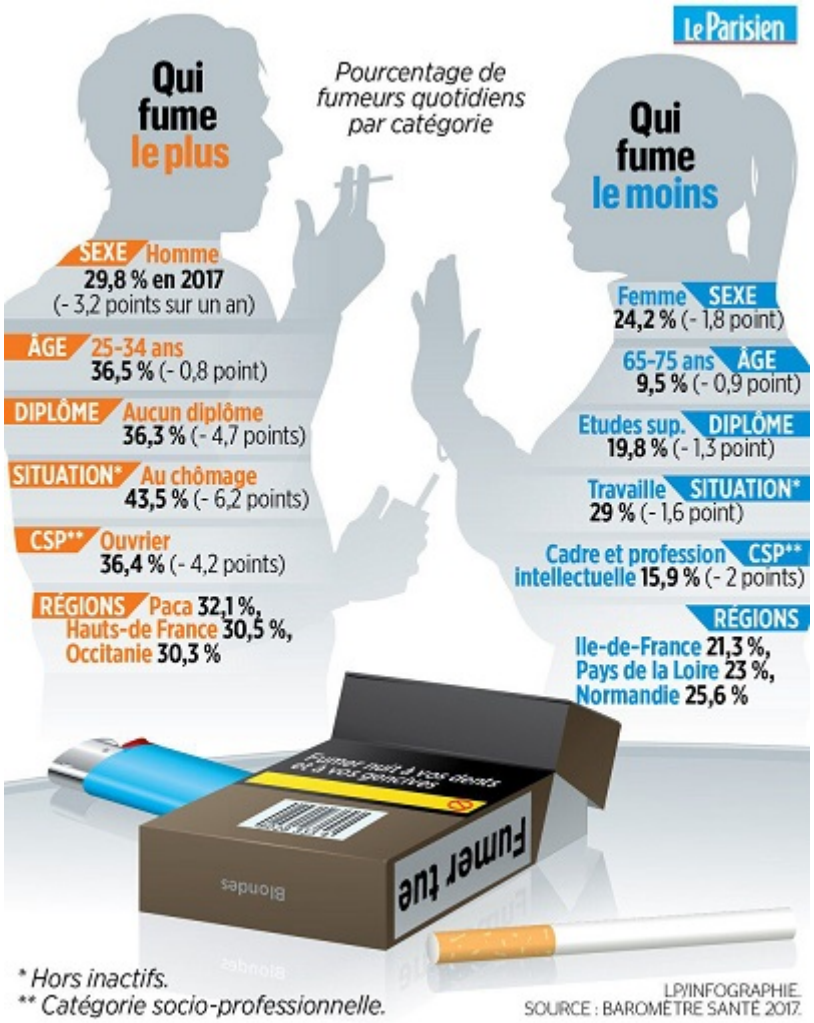

Question 25 : Faites une synthèse de tous les déterminants qui peuvent avoir une influence sur l'aversion ou non pour le risque.

II Comment gérer le risque collectivement ?

A Les principes de la gestion collective des risques

-La prévention

Document 12 : La prévention des risques professionnels

La prévention des risques professionnels recouvre l'ensemble des dispositions mises en œuvre pour assurer la santé et la sécurité des salariés. Conformément aux dispositions du code du travail, l'employeur doit en effet prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. L'amélioration des conditions de travail et la promotion du bien-être au travail concourent ainsi à la prévention des risques professionnels.

Le succès de la démarche de prévention repose en premier lieu sur l'apport des connaissances et des savoir-faire des salariés et des représentants du personnel de l'entreprise, qui se trouvent au cœur des situations de travail au quotidien. Un appui externe peut conforter la mise en place de la démarche de prévention. Le médecin du travail, conseiller de l'employeur, des salariés et de leurs représentants, consacre un tiers de son temps à l'analyse du milieu du travail. Au sein des services de santé au travail, il bénéficie de l'appui de toute une équipe, qui élabore notamment la fiche d'entreprise, ou se trouvent consignés les risques professionnels, les effectifs des personnels exposés et les moyens préconisés pour les prévenir.

Voila quelques grands principes de la prévention :

-Éviter les risques, c'est supprimer le danger ou l'exposition au danger.

-Évaluer les risques, c'est apprécier l'exposition au danger .

-Adapter le travail à l'Homme, en tenant compte des différences interindividuelles, dans le but de réduire les effets du travail sur la santé.

-Tenir compte de l'évolution de la technique.

-Remplacer ce qui est dangereux par ce qui l'est moins.

-Donner les instructions appropriées aux salariés, c'est former et informer les salariés afin qu'ils connaissent les risques et les mesures de prévention.

https ://www.presanse-pacacorse.org/r/37/la-prevention-des-risques-professionnels/

Question 26 : Pourquoi la prévention est-elle une obligation légale dans le monde du travail ?

Question 27 : Quels sont les autres domaines dans lesquels la prévention peut être utile ? Donnez des exemples. Quel est peut être l'effet sur la société ?

-Le principe de diversification

Document 13 : Les bases de la diversification d'un portefeuille d'actifs

"Il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier" est l'un des proverbes les plus célèbres dans le monde de l'investissement. Sa signification est simple : en tant qu'investisseur, il faut penser à diversifier ses placements en évitant de mettre tout son argent sur une seule classe d'actifs.
Une bonne diversification comporte plusieurs avantages pour un investisseur :
En cas de crise économique, il bénéficiera d'un effet de compensation entre certains investissements atteints par la crise et d'autres qui s'en sortiront indemnes, voire qui progresseront simultanément. En l'absence de crise, la diversification permet de dégager des rendements globaux plus réguliers et moins volatils qu'en investissant sur une seule classe d'actifs ou une seule entreprise. En somme, la diversification permet de réduire le risque global pris par l'investisseur, sans nécessairement réduire son rendement à long terme. Il évite surtout de subir une très forte perte due à un pari unique sur une classe d'actifs en mauvaise posture ou sur une entreprise en faillite. La diversification reste recommandée par tous les acteurs de la finance, aussi bien les régulateurs boursiers (AMF) que les conseillers financiers (CGP) ou les banques privées, entre autres.
Trois sources de diversification "classiques"
Pour se diversifier, les investisseurs disposent de plusieurs classes d'actifs qui peuvent leur permettre de s'exposer à des sources de rendement différentes les unes par rapport aux autres.
Les trois classes d'actifs les plus connues sont historiquement les actions, les obligations et l'immobilier :
-Les actions permettent de capter la croissance d'une entreprise ou d'un secteur à travers deux sources de gains potentielles : l'évolution des cours de Bourse et le versement de dividendes (qui correspondent à une partie des bénéfices d'une entreprise). Les actions sont une classe d'actifs risquée.
-Les obligations désignent des emprunts d'État ou d'entreprises qui offrent un rendement donné pour une durée donnée. Il s'agit d'une classe d'actifs moins volatile et moins risquée que les actions, mais de nos jours, les rendements des obligations sont devenus très faibles .
-L'immobilier est un placement indirectement souscrit par tous les particuliers propriétaires de leur logement puisque la valeur de leur patrimoine dépend dès lors des variations des prix de l'immobilier dans leur ville. L'immobilier reste une classe d'actifs assez risquée, soumise à des fluctuations de prix du marché qui peuvent parfois être très brutales en cas de retournement (crise des subprimes aux États-Unis).

L'or est l'investissement alternatif le plus traditionnel. Du fait de sa réputation de valeur-refuge, il a tendance à monter lorsque les autres classes d'actifs chutent. Il représente également un rempart contre l'inflation. Il n'offre cependant aucun rendement (pas de dividendes ou de coupons) et reste soumis aux lois de l'offre et de la demande qui peuvent parfois se traduire par des variations de cours brutales. Il est par ailleurs difficile en France d'investir sur l'or à travers des produits financiers aisément négociables.
L'investissement dans les "actifs réels", comme par exemple une forêt ou une exploitation viticole, permet de bénéficier de rendements réguliers liés à une production de biens tangibles (en l'occurrence : du bois et du vin). L'investissement sur ces classes d'actifs peut se faire via des produits financiers gérés par des sociétés spécialisées, mais reste souvent uniquement accessible à une clientèle institutionnelle ou fortunée (ticket d'entrée élevé).
Le crowdfunding ou crowdlending permet aux particuliers d'accéder à l'investissement dans des entreprises non cotées et dans des projets immobiliers, généralement via la souscription d'obligations non cotées. Le crowdlending présente l'avantage d'offrir des rendements significativement plus élevés que les obligations cotées. L'investisseur peut néanmoins perdre une part importante de son investissement en cas de faillite d'un émetteur.

La diversification au sein de chaque classe d'actifs

Pour s'assurer d'une diminution des risques, il est généralement recommandé aux investisseurs de se diversifier également au sein de chaque classe d'actifs sur laquelle il est présent. L'exemple le

plus connu est celui des actions, où il est bien sûr recommandé d'investir sur plusieurs entreprises à la fois, en choisissant généralement des entreprises présentes sur des secteurs d'activité différents.
https ://www.anaxago.com/aller-plus-loin/blog/les-bases-de-la-diversification-dun-portefeuille-dactifs
Question 28 : En quoi consiste la diversification ? Pourquoi est-ce une manière de gérer le risque ?

-Le principe de la mutualisation

Lien vers la vidéo
Question 29 : En quoi cette pratique permet-elle de réduire le risque ?

> *Le principe de mutualisation se base sur la « loi des grands nombres » : lorsque l'on fait un tirage aléatoire dans une série, plus on augmente la taille de l'échantillon, plus les caractéristiques statistiques du tirage se rapprochent des caractéristiques statistiques de la population. Plus le nombre de participants à la mutualisation sera élevé, plus la probabilité de survenue de l'évènement sera proche de celle de l'ensemble de la population et plus la mutualisation des risques sera efficace.*

Document 14 : La couverture des risques

Lien vers la vidéo

Imaginons un producteur de blé qui est averse au risque. Il souhaite dès à présent être assuré que la vente de son blé permettra de couvrir ses différents coûts. Il peut alors s'entendre avec un « spéculateur » sur la vente à échéance d'un certain volume de blé pour un prix donné, par exemple 100 000 euros. Ainsi l'agriculteur transfère la totalité du risque de volatilité du prix du blé sur le spéculateur. A terme, si le prix du blé a augmenté, passant par exemple à 120 000 euros, le spéculateur sera en mesure de réaliser une plus-value importante en achetant le blé au prix fixé (100 000 euros) et en le revendant au prix du marché (120 000 euros). En revanche, si au contraire, le prix du marché a diminué (par exemple 90 000 euros), c'est le spéculateur qui subira la perte. Les marchés à terme permettent donc de transférer le risque à autrui par des transactions entre des agents averses au risque et des agents qui spéculent.
Question 30 : Expliquez le principe de la couverture simplement ? Dans quels autres domaines (que le blé) les couvertures peuvent être utilisées ? Donnez des exemples

B Les principales institutions qui contribuent à la gestion des risques

Dans les sociétés développées, la gestion collective du risque est essentiellement dévolue à trois institutions, dont les rôles se complètent plus qu'ils ne s'excluent. .

-Le rôle de la famille

Document 15 : Les aides financières au des familles

Transferts monétaires des ascendants vers les descendants

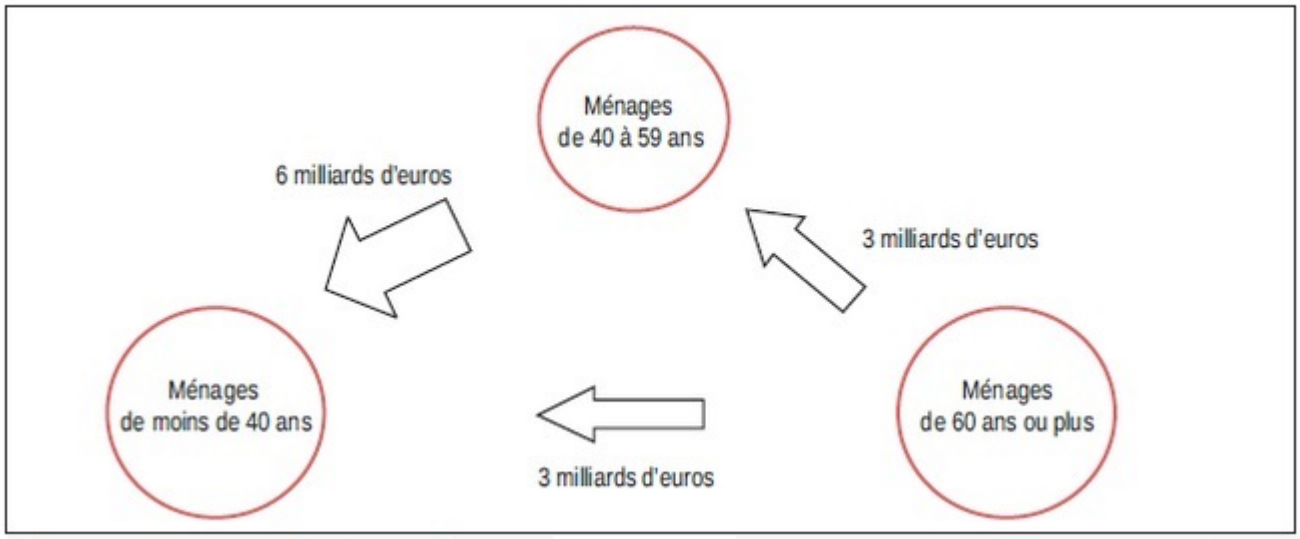

Champ : ménages ordinaires en France. *Source : Insee, enquête Budget de famille 2011.*

Question 31 : Faites une lecture d'un de chiffres ?
Question 32 : Quel lien peut-on établir avec la gestion collective des risques ?
Question 33 : Quels sont les autres domaines où la famille peut jouer un rôle important en terme de solidarité ?

> *La famille joue un rôle essentiel. Elle est la première instance d'entraide mutuelle, notamment dans le domaine des risques qui peuvent affecter les revenus d'activité. La famille a été pendant longtemps le seul lieu de solidarité entre les générations ; après avoir été nourris et logés par leurs parents, les enfants leur devaient ensuite la réciproque. Elle partage ce rôle avec les entreprises et mutuelles d'assurance et les Etats-Providence. La solidarité entre générations d'une même famille demeure en effet très forte. Il est possible de distinguer trois types d'aides : les aides financières comme les dons et les prêts, les aides domestiques comme l'entretien du ménage ou la garde des enfants et les aides sociales comme les démarches administratives.*

> *La famille est souvent la seule institution qui permet la gestion du risque dans les sociétés traditionnelles ou peu développées (la gestion de ces risques affecte d'ailleurs la constitution de la famille en influençant les comportements de natalité).Elle joue en premier lieu un rôle fondamental dans la couverture du risque. On peut remarquer aussi que la gestion de ces risques affecte la constitution de la famille : une forte natalité, voire la polygamie/polyandrie, peuvent ainsi s'expliquer par le rôle assurantiel de la cellule familiale (l'anthropologue Stephen Beckerman a ainsi déterminé que le taux de survie des enfants d'une tribu amérindienne du Venezuela dépendait en partie du système conjugal : 80 % des enfants ayant plusieurs pères y survivaient à l'âge de 15 ans, contre 64 % des enfants de familles monogames).*

-Le rôle des sociétés et des mutuelles d'assurance

⚅⚅⚅ Document 16 : Rouler sans assurance : un délit aux lourdes conséquences

En France, la souscription d'une assurance auto est obligatoire pour toute personne qui souhaite prendre le volant. Conséquence : la loi punit sévèrement le défaut d'assurance voiture. Fortes amendes, annulation du permis, peine d'intérêt général... Les risques auxquels s'exposent les automobilistes qui roulent sans assurance sont considérables, surtout en cas d'accident.

Rouler sans assurance : des sanctions sévères
Le défaut d'assurance voiture est un délit. Il s'agit même du deuxième type d'infraction le plus grave après les crimes routiers et devant la contravention. L'article L324-2 du Code de la route détaille les sanctions auxquelles s'expose l'automobiliste qui roule sans assurance. Ces dernières vont d'une amende de 3 750 euros jusqu'à la confiscation de la voiture, en passant par la suspension du permis de conduire pendant 3 ans.

Rouler sans assurance : un risque important en cas d'accident
Au-delà de ces mises en garde, les choses peuvent devenir encore plus compliquées si vous roulez sans assurance et êtes responsable d'un accident de la route. En effet, comme vous ne disposez pas d'assurance responsabilité civile, c'est le Fonds de garantie des assurances obligatoires (FGAO) qui devra s'y substituer et indemniser les victimes du sinistre. Cet organisme étatique se retournera ensuite contre vous en tant que conducteur responsable pour obtenir le remboursement des sommes engagées. Pour un accident ayant par exemple entraîné une incapacité de travailler chez un tiers, ce montant peut s'élever à plusieurs centaines de milliers d'euros. Vous n'aurez alors d'autre choix que de lourdement vous endetter pour rembourser le FGAO. Dans le même temps, vous ne percevrez aucune indemnité financière pour les dommages que vous et votre voiture aurez subi.
Question 34 : Pourquoi l'état oblige les automobilistes à être assurés ?

🎲🎲🎲 Document 17 :Comprendre le mécanisme de l'assurance

L'assurance repose sur la notion de risque, qu'il est nécessaire d'évaluer en utilisant des techniques mathématiques et statistiques. L'opération d'assurance
L'assurance est un mécanisme de partage des risques, de sorte qu'ils se compensent entre eux. C'est ce que l'on appelle le principe de la mutualisation des risques. Toutefois, pour que l'ensemble du dispositif ne soit pas mis en péril, les risques intégrés à la mutualité doivent être :
-Homogènes : il faut réunir un grand nombre de risques de même nature, qui ont les mêmes chances de se réaliser et qui occasionneront des débours du même ordre ;
-Dispersés : il faut éviter de regrouper les risques qui ont des chances de se réaliser en même temps et au même endroit : dans ce cas, la compensation ne pourrait avoir lieu. Si on assure contre la grêle tous les exploitants agricoles d'une même région, le moindre orage de grêle peut anéantir les récoltes de tous les assurés et entraîner des conséquences catastrophiques pour l'assureur.
-Divisés : Il ne faut pas qu'un sinistre à lui seul puisse menacer la mutualité.
L'utilisation des statistiques et le calcul de la cotisation Elles sont indispensables à l'assurance pour déterminer la probabilité de réalisation du risque. Cette probabilité s'appelle la fréquence. Il est également possible de déterminer le coût moyen d'un sinistre.
A partir de ces éléments, l'assureur peut alors calculer le montant de la cotisation d'équilibre, c'est-à-dire le montent moyen nécessaire pour compenser les risques entre eux.
https ://www.lafinancepourtous.com/
Question 35 : Pourquoi faut-il un grand nombe d'assurés ?

🎲🎲🎲 Document 18 : Les conditions pour les mécanismes d'assurance fonctionnent

Elle suppose donc une population nombreuse d'assurés, sur laquelle répartir le coût des sinistres survenus, une probabilité de réalisation du sinistre assez faible (sans cela, la compagnie d'assurance ne pourra dédommager correctement les souscripteurs, ou elle exigera une prime trop importante) et n'est viable que si le risque a de lourdes conséquences individuelles (faute de quoi, les individus seront tentés d'y faire face seuls). Il est enfin essentiel que la probabilité de réalisation d'un sinistre soit la même pour tous les assurés, ou qu'à défaut, ces derniers en soient convaincus. En effet, dès lors qu'un assuré pense être moins exposé à un sinistre que les autres, il peut exiger une modification du contrat en sa faveur (diminution de sa cotisation ou amélioration de son indemnisation) voire décider de souscrire un contrat plus avantageux auprès d'une autre compagnie.
source : fiches eduscol 1ère

Question 36 : Expliquez quelles sont les conditions pour que le mécanismes focntionnent.
Question 37 : Si les entreprises fixent librement les règles d'adhésion quels peuvent être les risques ? Pourquoi l'état doit intervenir dans ce domaine ?

-Le rôle des pouvoirs publics

Document 19 : Histoire de la protection sociale en France
Les premières formes de protection sociale sont des créations ouvrières. Face à la prise de conscience des risques – maladies, accidents du travail, vieillesse -, les sociétés de secours mutuel vont naître. A la veille de la Révolution de 1830, ces sociétés se multiplient et constituent un point d'appui pour les actions de grève et de solidarité. Elles accompagnent le développement de la classe ouvrière et permettent d'échapper à l'aliénation de la charité pratiquée par l'Église et la bourgeoisie. Les progrès de la conscience sociale vont inciter au passage de la solidarité à la résistance et à la lutte.
La loi du 8 avril 1898, assurant la protection des salariés de l'industrie contre les accidents du travail, est la première loi visant à mutualiser les coûts liés à un risque. Elle oblige les employeurs à prendre en charge le risque lié aux accidents du travail en s'assurant. Le salarié bénéfice d'une protection et les dommages sont payés directement par l'employeur ou par des caisses. Ainsi, elle reconnaît la responsabilité sans faute de l'employeur qui peut s'assurer pour y faire face.
https ://www.fredericbizard.com/histoire-de-la-protection-sociale-en-france/
Question 38 : Pourquoi l'état oblige les employeurs à prendre en charge le risque lié aux accidents du travail ?

Document 20 : Principes d'équité et solidarité collective
Seuls les pouvoirs publics peuvent garantir des principes d'équité et une véritable solidarité collective pour tous, notamment pour ceux qui ne sont pas en situation financière leur permettant de bénéficier de la mutualisation des risques par les mutuelles et entreprises d'assurance (Couverture Mutuelle Universelle par exemple). En matière d'assurance, le niveau optimal d'information n'est pas le niveau maximum d'information : si les assurés sont trop informés, le risque est celui de l'aléa moral et de l'anti-sélection (par exemple les personnes à faible risque vont avoir tendance à ne pas souscrire) et si l'assureur est trop informé, le risque est celui de l'écrémage (l'assureur ne garde que les agents à faible risque). Un certain degré de « voile d'ignorance » est donc nécessaire pour une mutualisation efficace du risque. Les pouvoirs publics ont donc un rôle primordial à jouer. Soit ils sont en mesure d'assurer ce « voile d'ignorance », par exemple en contrôlant la diffusion de l'information et en veillant à la protection des données personnelles, soit, s'ils ne peuvent garantir ce « voile d'ignorance », ils doivent réguler l'activité d'assurance ou l'effectuer eux-mêmes. C'est ainsi, qu'en France, il est obligatoire de cotiser à la Sécurité sociale. Seuls les pouvoirs publics peuvent donc assurer une couverture des risques dans un cadre de réelle solidarité collective.
ource : fiches collège de France 1ère SES
Question 39 : Expliquez les deux situations qui posent problème en terme d'informations ?
Question 40 : Quel est le rôle des pouvoirs publics ?

III Partage des risques et logiques de protection sociale

A Les effets du partage des risques

-Les effets positifs du partage des risques

Question 41 : Listez les effets positifs et les effets négatifs de la prise de risque.

⚀⚀⚀⚁ Document 21 :Partage des risques et croissance

L'industriel Henri Ford[1] a dit un jour : « New York n'est pas la création des hommes, mais celle des assureurs. Sans les assurances, il n'y aurait pas de gratte-ciel, car aucun ouvrier n'accepterait de travailler à une pareille hauteur, en risquant de faire une chute mortelle et de laisser sa famille dans la misère. Aucun capitaliste n'investirait des millions pour construire de pareils buildings qu'un simple mégot de cigarette peut réduire en cendres. »

Dans nos sociétés, le partage du risque est un élément central de la solidarité : le sauvetage des banques après le krach des subprimes fut en partie supporté par les contribuables américains, les cotisations versées par les salariés bien portants permettent d'indemniser les malades, le tunnel sous la Manche fut réalisé grâce aux garanties financières apportées par les États britanniques et français, etc.

Thomas Fabre, Magnard, 2019.

1. Henry Ford (1863-1947), un industriel américain de la première moitié du xxe siècle, est le fondateur de l'entreprise automobile Ford. Il est aussi connu pour ses méthodes d'organisation, le fordisme.

Question 42 : Expliquez la phrase soulignée et donnez d'autres exemples
Question 43 : En quoi le partage des risques est-il favorable ?

⚀⚀⚀⚂ Document 22 :

Au XIXème siècle les contrats d'assurance sur les accidents du travail, qui se multiplient dans un contexte de développement de l'industrie, se généralisent. Faute en effet de pouvoir clairement identifier le responsable d'un accident (ouvrier négligent ou employeur sans scrupules ?), la signature préalable d'un contrat d'assurance évince le conflit et permet de la sorte à la société industrielle de se développer, comme le dit cet auteur « sans sombrer dans l'anomie ou le conflit social permanent ». Progressivement et jusqu'en 1945, cette couverture est étendue aux autres risques directement liés au développement économique et à l'activité salariée (maladie, retraite). L'après-guerre propose

ce modèle de couverture à l'ensemble de la population, en le confiant cette fois à des organismes publics, tandis que de nouveaux risques économiques (liés à l'usage de l'automobile, des appareils domestiques, du logement...) permettent aux assurances privées de développer leur activité.
Fiche collège de france 1ère SES

Question 44 : En quoi le partage des risques est-il favorable ?
Question 45 : Expliquez la phrase soulignée. Quelles sont les conséquences du partage des risques ?
Question 46 : Expliquez la dernière phrase en donnant des exemples.

La réduction du risque économique de l'entreprise peut inciter les entrepreneurs à créer des entreprises qui contribueront à l'augmentation de la production des richesses profitant à tous (plus de produits à consommer, plus de revenus à partager - plus de profits, plus de salaires, plus de recettes publiques) et à inciter les entreprises déjà en place à opter pour des choix plus innovants, mais plus risqués. Ici aussi toute la société est susceptible d'y gagner : plus de progrès technique, plus de croissance, plus de richesses à distribuer. Ainsi, le statut des sociétés, qui permet par exemple de limiter les pertes au seul capital de l'entreprise (sans risque de perte de patrimoine personnel) ou de partager les risques entre les différents apporteurs de capitaux, a joué un rôle essentiel dans le développement économique.
Comme les individus sont globalement averses au risque, le partage des risques permet d'accroître leur bien-être. Ainsi, la couverture des risques de perte de revenus (en raison d'une perte d'emploi, d'un arrêt de travail pour cause de maladie) ou d'une augmentation des dépenses (dépenses de santé par exemple) est susceptible d'améliorer la confiance en l'avenir et de favoriser la cohésion sociale. Le partage des risques accroît donc le bien-être des individus et a un impact positif pour la société dans son ensemble.

-Les effets négatif du partage des risques

⚅⚅⚅⚄ Document 23 : L'anti-sélection dans l'assurance santé :l'exemple des USA

Du point de vue de l'efficacité médicale, [les systèmes français et américain] sont équivalents, proposant une médecine occidentale avec des technologies de pointe. Mais le système américain est bien plus coûteux et sélectif.

La sélectivité est liée au problème de la sélection adverse : les compagnies d'assurance étasuniennes essayent de se prémunir contre les clients malades (donc coûteux) en refusant de les assurer ou en leur faisant payer des primes exorbitantes. Cela incite les malades à cacher ou dissimuler les informations sur leur état de santé, qu'il est de toute façon difficile de prévoir avec certitude pour une entreprise (asymétries d'informations entre l'assureur et le malade). Dans ce cas, la compagnie aurait intérêt à élever le prix moyen de la cotisation, pour que les cotisations des bien-portants payent celles des malades (principe de la répartition du risque).

Mais alors les clients qui se savent en bonne santé sont incités à ne pas s'assurer puisque la prime moyenne est trop élevée pour eux. À terme, les clients malades sont surreprésentés dans le système, ce qui conduit rapidement à son effondrement financier.

Ainsi on observe un système à la fois plus cher et qui couvre moins d'individus : en 2017, les Américains dépensaient en moyenne 10 000 dollars par habitant pour leur santé contre 5 000 dollars pour les Français. Malgré ces dépenses plus élevées près de 10 % des Américains n'ont pas de couverture santé. C'était près du double avant la réforme de Barack Obama.

V. Robin, « Pourquoi l'État doit intervenir », blog *Des hauts et débats*

Question 47 : Rappelez le principe de l'asymétrie d'information.
Question 48 : Pourquoi peut-on parler de sélection adverse (anti-sélection) ? Qu'est-ce qui justifie l'intervention de l'état ?

La couverture du risque peut modifier les comportements des agents économiques. Elle peut conduire à une forme de déresponsabilisation. Les assurés maladie peuvent consommer davantage de médicaments, les grandes entreprises – les banques notamment, se sentant protégées par les pouvoirs publics peuvent prendre des décisions inconsidérées (to big to fail)... Par exemple, dans le cas de l'assurance automobile, l'assuré peut adopter une conduite risquée car il est sûr d'être indemnisé en cas d'accident. Il peut être moins attentif et minimiser les dangers, sachant qu'il ne supportera pas la totalité des dommages encourus. L'augmentation de la prime est une manière pour l'assureur de faire face à cet aléa moral ; la compagnie d'assurance peut aussi mettre en place un système de bonus-malus qui diminue ou augmente la prime en fonction du nombre d'accidents survenus. Plus généralement, en situation d'aléa moral, la solution est de laisser à la charge de l'assuré une partie du dommage (franchise dans le cas de l'assurance, ticket modérateur dans le cas de la santé...).

Document 24 : Les agents économiques selon leur fonction économique

	Aléa moral	Anti-sélection
Défintion		
Exemples		
Solutions pour atténuer les effets néfates		

B Les deux grands principes de la protection sociale

⚀⚁⚂⚃⚄ Document 25 :L'État garant de la solidarité collective

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la solidarité se réalise surtout au travers de l'État. Avec le développement de l'État-providence et de la Sécurité sociale, l'État est devenu le symbole de la solidarité collective. Il assume une mission fondamentale de régulation sociale, grâce à la Sécurité Sociale contre les inégalités et l'exclusion. Le revenu de solidarité active (RSA), la couverture maladie universelle (CMU), de même que les autres aides sociales (allocations parents isolés, allocation chômeurs en fin de droits. . .) permettent de préserver un minimum de cohésion sociale d'autant plus nécessaire que depuis la fin des années 80, les inégalités sont reparties à la hausse. Le creusement des inégalités et l'augmentation du chômage nourrissent une insécurité économique et sociale qui peut provoquer des ruptures en chaîne des différents liens sociaux : accentuation des phénomènes de ségrégations économique, sociale et spatiale, affaiblissement de la participation politique...
https ://www.lumni.fr/article/l-etat-garant-de-la-solidarite-collective

Question 49 : Qu'est-ce que signifie l'État-providence ?

Question 50 : Quel est le lien entre solidarité collective et État-providence ?

Question 51 : Pourquoi peut-on parler de solidarité collective ?

⚀⚁⚂⚃⚅ Document 27 :Le principe de l'assurance et de l'assitance

Dessine moi l'éco

Question 52 : Qu'est-ce que la protection sociale ? Quels domaines concernent-elle ? Quels sont les deux grands types de risques évoqués dans la vidéo ?

Question 53 : Distinguez les prestations en nature et les prestations monétaires ?

Question 54 : Distinguez la logique d'assurance et la logique d'assistance ? Quel est la logique de la protection sociale en France ?